



**HAL**  
open science

## Licence Sciences du langage

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences du langage. 2011, Université d'Orléans. hceres-02036430

**HAL Id: hceres-02036430**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036430>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : ORLEANS - TOURS

Établissement : Université d'Orléans

Demande n° S3LI120000930

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Sciences du langage

## Présentation de la mention

La mention Sciences du langage de l'Université d'Orléans, créée en 1996 prépare, aux concours de l'enseignement et de l'Education nationale, aux métiers de la documentation, du journalisme, de la communication, mais aussi aux métiers du service ; elle permet également une orientation vers certaines professions paramédicales (orthophonie).

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	100
Nombre d'inscrits en L2	62
Nombre d'inscrits en L3	66
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	+ - 0 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	+ - 0 %
% d'abandon en L1	34,5 %
% de réussite en 3 ans	45,8 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	100 % ?

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence complète harmonieusement la mention similaire présente à Tours en proposant une orientation originale vers l'informatique.

La mention fonctionne avec une spécialisation progressive, la première année étant conçue comme une véritable année d'initiation à cette matière nouvelle. Les enseignements sont ensuite plus « pointus ». Les étudiants ont la possibilité de choisir deux parcours en L2 (Linguistique, didactique et MEF, Communication et traitement de l'information linguistique), et trois parcours en L3 (Linguistique, didactique, MEF, Linguistique, didactique, FLE, Communication et traitement de l'information linguistique).



La formation dispensée répond ainsi parfaitement aux objectifs. Beaucoup de préconisations sont prises en compte (équilibre semestriel, contrôle continu...). L'insertion professionnelle et la réussite des étudiants semblent être une priorité. On citera à cet égard l'accent mis sur l'orientation active, l'ouverture internationale, la politique de stages...).

Le dossier témoigne d'une grande précision et d'une grande clarté. Les points faibles (par exemple, présence importante de « CM ») sont pris en compte, justifiés et expliqués. La lecture est facilitée par la présence de nombre de tableaux et de statistiques. Néanmoins, il manque un certain nombre de statistiques relatives, par exemple, à la population étudiante rentrante.

- Points forts :
  - Un accent particulier est mis sur l'orientation active.
  - L'initiation aux TICE n'est pas un accessoire, mais forme un pan non négligeable de la formation.
  - La mobilité est encouragée, avec la possibilité pour ceux qui le souhaitent (étudiants se destinant aux métiers du FLE) d'enseigner à l'étranger. Un Erasmus Mundus est même à l'étude.
  - La pratique des stages est systématique en L3 et en cohérence avec le parcours choisi.
  - Les UE d'enseignement, ou d'orthophonie, favorisent les passerelles vers des orientations différentes.

## Notation )

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A+

## Recommandations pour l'établissement )

Il faudrait rendre systématique l'évaluation des enseignements et de la formation, et organiser le suivi des étudiants de manière plus scientifique. L'autoévaluation, de même, doit être plus aboutie.